

FORMATIONS FÉDÉRALES FSCF

ANIMATEUR FEDERAL 1 EVEIL DE L'ENFANT

DATE : du 22 au 24 mai 2021 et les 5 et 6 juin 2021

LIEU : TOUL (54)

Objectifs :

- Assister un animateur :
- Définir la démarche Eveil de l'Enfant
- Participer à une séance de préparation
- Animer une partie de la séance
- Animer une ou plusieurs situations pédagogiques



Retrouvez toutes les dates des prochaines formations sur notre site www.fscf.asso.fr

Révéler la passion qui vous anime.

Rejoignez-nous sur



COMITÉ RÉGIONAL
GRAND EST

Renseignements organisateur

FSCF – Comité Régional du Grand Est
27 rue des Juifs – 67000 STRASBOURG
03 88 21 29 82 – cr.grandest@fscf.asso.fr

// Présentation

L'Éveil de l'Enfant propose un éventail d'**activités variées** pour le **progrès de l'enfant**, par les émotions éprouvées et par les types d'environnements rencontrés (espaces, gros modules, petits matériels, relation aux autres).

Cette activité sollicite **la motricité naturelle** de l'enfant de 2 à 6 ans et l'enrichit grâce à un environnement adapté, aménagé et attrayant. L'enfant pratique des activités athlétiques (courir, sauter, lancer), gymniques (se suspendre, rouler, se balancer), d'expressions (mimer, danser), des jeux collectifs (coopérer, construire) et des jeux d'opposition (lutter, s'affronter) sans spécialisation précoce.

Ces activités diverses conduisent l'enfant à **une meilleure connaissance de son corps** et de l'espace et l'accompagnent donc sur le chemin de l'autonomie.

// Activité en chiffres

Le Comité Régional FSCF du Grand Est compte 35 sections d'associations Eveil de l'Enfant et plus de 1000 licenciés pratiquent cette activité dans la région.

// Public concerné

- Formation accessible à partir de 14 ans

TARIFS

En pension complète (repas et hébergement)

- ✓ 390 € par stagiaire licencié FSCF Grand Est encadrant une section Eveil de 6 licenciés au minimum.
- ✓ 490 € par stagiaire licencié FSCF ou licencié FSCF Grand Est sans section *
- ✓ 550 € par stagiaire non licencié FSCF

* un licencié FSCF Grand Est qui créera une section Eveil avec un minimum de 6 licenciés en 2021/2022 pourra demander un remboursement de 100 €.

Sans hébergement : déduction de 60 € sur tous les tarifs.